

ADELISO
La Palue 29160 Crozon
29160 CROZON

Monsieur le Maire de Crozon
Mairie de Crozon

Place Léon Blum
29160 Crozon

**Collectif de la Défense du port
et de l'anse de Morgat**

8 ant an treuz
29160 Morgat

Crozon le 19 novembre 2016

Monsieur le Maire,

Votre réponse du 21 septembre 2016 à notre courrier du 1^{er} septembre concernant l'état du Loc'h de Morgat amène de notre part plusieurs observations sur /

- votre étude DCI
- votre autocontrôle du 30 août 2016

1) Etude DCI, analyses du 11/07/2016

- a) Préambule

DCI nous dit : Cette étude porte sur une suspicion de " pollution ... en aval du cours d'eau du Loc'h de la plage ... depuis le parking jusqu'à l'exutoire de la plage de Morgat."

Or les points de prélèvement que vous avez imposés se situent **dans** le réseau EP du parking à la mer, donc pas dans le ruisseau.

DCI nous dit encore « l'objectif de la présente étude est d'évaluer la présence de pollution d'origine humaine provenant du réseau d'eau potable »

L'eau potable serait donc polluée ?

Diantre ! Mais c'est grave cela..

- b) Météo

Une page et demie pour nous présenter la météo de Brest-Guipavas de 1971 à 2000.

Ne sommes nous pas à Crozon en juillet 2016 ?

-c) Ruisseaux de Kerloch et de l'Aber (1 §)

Se mélangeraient-ils avec celui du Loc'h ?

-d) Natura 2000

DCI dit : « Morgat, et a fortiori notre secteur d'étude ne fait pas partie de Natura 2000. »

Alors pourquoi 3 pages sur le sujet ?

-e) Conservatoire du littoral (1§)

On apprend que dans l'Aber viennent frayer 19 espèces piscicoles très polléo-sensibles, ainsi que la loutre.

Auraient-ils sauté dans le Loc'h ?

- f) Eaux superficielles

Encore le ruisseau de l'Aber.

Il est vrai que c'est là, la source d'eau potable qui risque de polluer le Loc'h

Mais pourquoi alors donner les analyses de **2003** pour conclure qu'en **2012**, il n'y avait pas de pollution ?

Ne sommes nous pas en 2016 et pour analyser l'eau du Loc'h.

- g) Eaux marines

Plus de 4 pages de généralités pour dire qu'en **2011**, les eaux de la plage de Morgat sont globalement bonnes.

Ne sommes nous pas en 2016 ?

- h) Conchyliculture (2 pages)

Nous ignorions qu'il y en avait dans le Loc'h ou sur la plage de Morgat !

- i) Tourisme, hébergement, loisirs (2 pages)

Pas un mot sur le centre Mickey où sont déposés tout l'hiver les sables pollués de la plage du Loc'h !

- j) Enfin après 19 pages nous arrivons au bout du dossier.

La municipalité a décidé de 5 points de prélèvement dans les buses EP, ce qui n'a été réalisé qu'une seule fois.

A la lecture de ces analyses, il apparaît que 3 points sur 5 présentent une pollution sérieuse dont 1 plus que sérieuse en E. coli ; 1 point dépasse la limite en NH4 et 1 point y est très proche ; 1 point aussi est proche de la valeur limite en DCO.

Pour nous, il y a pollution et ces valeurs auraient demandé d'autres analyses.

Pour DCI, « les analyses ne mettent pas en évidence des soucis de raccordement ou même de fuite sur le réseau EP correspondant au secteur étudié. »

Ce qui ne veut pas dire réseau et ruisseau non pollués.

Mais enfin, quel est le but de ce dossier pompeux et rempli d'inepties ?

M. le Maire, que Dieu nous garde lors de votre choix d'un bureau d'étude pour des travaux sérieux.

An aotrou Maer, doue da viro pa vo ret deoc'h dibab ur strollad studioù d'ober ho labourioù a-bouez .

2) Autocontrôle du 30 août 2016

Pour cet autocontrôle réalisé par la SAUR et analysé à la STEP du Corniguel à Quimper, nous constatons :

- a) que c'est de l'eau de mer de la plage du Loc'h.

Mais où ?

- b) que le 30 août, à 8h30, l'eau est à 14°C.

Mais où ? au large, en profondeur ?

- c) que la marée était basse ascendante .

Or, ce jour-là, la mer était basse à 10h27. Donc à 8h20, elle était descendant depuis environ 4 heures et par coefficient de 73, loin de toucher l'exutoire du Loc'h.

- d) Que prélevé à 8h20, l'échantillon n'est arrivé qu'à 14h au Corniguel, soit 5h40 après.

Et malgré tout cela, on y trouve quand même 62 u/100ml d'E. Coli. Sans doute un chien qui passait sur le lieu du prélèvement !

Nous espérons qu'avec ces quelques remarques, nous aurons soulevé chez vous quelques soupçons du manque de sérieux de vos « *analystes* » et quelques interrogations quant à vos conclusions.

Enfin pour terminer, sachez que Mme Ledernez a entendu quelqu'un dire avoir vu un jour les bacs de récupération des eaux noires des camping-cars déborder et que ces eaux noires coulaient dans le Loc'h ? Vrai ? Faux ?

Sans doute doit-on y voir la raison pour laquelle il est noté dans votre affiche (page 35 du dossier DCI) qu'une des sources de pollution peut-être les vidanges accidentelles des camping-cars.

Mais les on-dit sans preuve n'ont aucune valeur.

Vous souhaitant bonne lecture, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter toute notre aide possible à l'exercice de vos fonctions.

Marie-Christine Ledenez
Présidente d'ADELISO

Catherine Roudaut
Présidente du Collectif de Défense
du Port et de l'Anse de Morgat